

---

## MUNICIPALITE

### REPONSE ECRITE

à la question de M. le Conseiller communal Mohamed Jribi relative au ramassage hebdomadaire des ordures

---

Renens, le 10 juillet 2017/mae

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Lors de la séance du Conseil communal du 22 juin 2017, M. le Conseiller communal Mohamed Jribi a posé une question relative au ramassage hebdomadaire des ordures, soit s'il était possible d'augmenter le rythme de ramassage des sacs blancs à deux fois par semaine pendant l'été, au lieu d'une seule fois actuellement, ceci afin de diminuer les odeurs.

A cette question, la Municipalité peut répondre ainsi :

La Municipalité a décidé de collecter les ordures ménagères à une cadence d'une fois par semaine, une année et demie après la mise en œuvre des taxes incitatives pour le tri des déchets et des sacs blancs taxés. En effet, avant la mise en place de ces mesures, 4'867 tonnes d'ordures ménagères étaient collectées annuellement sur la Commune de Renens; depuis l'introduction des sacs blancs, le tonnage a baissé à 2'023 tonnes. La décision a été ainsi assez évidente.

Dans ce même laps de temps, la collecte des déchets organiques a bondi de +95% et la Municipalité a doublé la collecte de ce déchet pendant la période estivale.

La demande de doubler la collecte des ordures ménagères pendant la période chaude (4 mois) a des conséquences financières non-négligeables estimées à CHF 120'000.- par année qui seront directement imputés sur la taxe de base pour les habitants et les entreprises.

De plus, du point de vue écologique, le camion collecteur traverserait la ville de part et d'autre pour quelques tonnes journalières.

La Municipalité préfère faire des recommandations à la population telles que :

- Utiliser des sacs de plus petite contenance pendant la période estivale (17 litres à CHF 1.-)
- Trier au maximum ses déchets, ce qui laisserait que très peu d'odeur
- Emballer dans du papier journal les quelques barquettes odorantes (ex : poisson)
- Utiliser les conteneurs enterrés de la ville pour se débarrasser de ses sacs blancs entre les collectes

./.

De plus, les conteneurs enterrés d'ordures ménagères et de verre sont lavés et désinfectés en août par une entreprise spécialisée. Des pastilles "anti-odeur" sont incorporées régulièrement dans certains conteneurs.

L'efficacité de la gestion des déchets dans son intégralité passe par une pesée d'intérêts tant économique qu'écologique.

Ainsi la Municipalité renonce à une deuxième collecte des ordures ménagères pendant la période estivale.

—

La Municipalité considère avoir répondu dans la mesure de ses compétences à la question de M. le Conseiller communal Mohamed Jribi, posée au Conseil communal en date du 22 juin 2017, relative au ramassage hebdomadaire des ordures.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

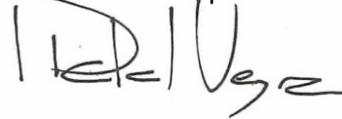
Le Syndic:



Jean-François Clément



Le Secrétaire municipal:



Michel Veyre